

ipst
cnam

**Prends une longueur
d'avance, choisis
l'alternance !**



Cursus
Ingénieur
Informatique
**FORMATION
EN ALTERNANCE**

INGÉNIEUR EN ALTERNANCE

Spécialisation

< Intelligence artificielle et optimisation (IAO) />
< Architecture et intégration des systèmes
et des logiciels (AISL) />
< Cybersécurité />

BAC+1

BAC+2

LICENCE STS BAC+3
Mention informatique

INGÉNIEUR INFORMATIQUE - I2
Concepteur Architecte Informatique

INGÉNIEUR INFORMATIQUE - I3
3 Spécialités aux choix



À l'ipst-Cnam, nous sommes fiers de vous présenter une opportunité d'apprentissage dynamique et innovante qui allie théorie et pratique, tout en vous préparant à une carrière réussie. Dans ce programme, vous découvrirez un environnement d'apprentissage stimulant, encadré par des enseignants chercheurs et des professionnels chevronnés, où chaque jour est une occasion de grandir, d'apprendre et de progresser vers vos objectifs professionnels.

NOTRE PROGRAMME REPOSE SUR 3 OBJECTIFS CLÉS :

1. **Vous faire bénéficier de notre réseau d'entreprises partenaires.** Composé aussi bien de grandes entreprises de la région toulousaine telles qu'Airbus, Thalès et Safran, que d'entreprises spécialisées dans le domaine de l'informatique.
2. **Vous proposer des cours avec des intervenants de qualité reconnue pour leur pédagogie et leurs expertises:** Nous avons conçu une expérience d'apprentissage exceptionnelle avec des enseignants hautement qualifiés et expérimentés.
3. **Vous mettre à disposition des équipements techniques performants.** Pour garantir des conditions d'apprentissage optimales, vous pouvez profiter des laboratoires informatiques spécifiques et un accès libre aux salles informatiques.

— Pour qui ?

- Etre diplômé d'un Bac +2 en Informatique (DUT Informatique, DUT Réseaux et télécoms, DUT GEII, BTS SIO, BTS SN, Diplôme de Technicien développeur).
- Justifiant d'un niveau équivalent à un bac+2 par la VES.
- Justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle via la VAE ou la VAPP.

— Carrières PRO

< **Architectes et Ingénieurs en informatique spécialisés** /> < **Ingénieurs de conception d'applications Java avancées** /> < **Data scientist** /> < **Data analyst** /> < **Architecte cloud** /> < **Développeur Big data** /> < **Ingénieur en sécurité opérationnelle** /> < **Ingénieur en développement d'applications cybersécurité** />. Etc...

— Contact

> **Alexandra GAUTIÉ**,
Gestionnaire en scolarité Alternance
05.62.25.52.08
alexandra.gautie@ipst-cnam.fr
> **Lotfi CHAARI**
Responsable de Formation
lotfi.chaari@ipst-cnam.fr

Programme

<Licence STS/> MENTION INFORMATIQUE (BAC+3)

- Test d'anglais (UA2B30) et
- Projet pédagogique (PRJ101)
- Management de projet (GDNI00)
- Programmation avancée (NFP121)
- Expérience professionnelle (UAEP01)
- Paradigmes de programmation (UTC503)
- Systèmes de gestion de bases de données (NFP107)
- Outils mathématiques pour l'informatique (UTC501)
- Information et communication scientifique (ENG261)
- Systèmes d'information et bases de données (UTC504)
- Technologies pour les applications en réseau (RSX102)
- Parcours d'apprentissage personnalisé en anglais (ANG320)
- Principes fondamentaux des systèmes d'exploitation (UTC502)
- Introduction à la cyberculture de l'internet : réseaux et sécurité (UTC505)
- Menaces informatiques et codes malveillants : analyse et lutte (SEC102)
- Recherche opérationnelle et programmation linéaire avancée (RCP110)
- Examen d'admission à l'École d'Ingénieur (UAAD91)

<Ingénieur/> INFORMATIQUE - I2 CONCEPTEUR ARCHITECTE INFORMATIQUE

- Conception de logiciels intranet : patrons et canevas (NSY102)
- Reconnaissance de formes et méthodes neuronales (RCP208)
- Évaluation de performance et sûreté de fonctionnement (RCP103)
- Linux : principes et programmation (NSY103)
- Conception d'architecture de sécurité à partir d'un audit de sécurité (SEC107)
- Principes généraux et outils du management d'entreprise (MSE147)
- Architectures et bonnes pratiques de la sécurité des réseaux, des systèmes, des données et des applications (SEC105)
- Projet Système embarqué (PRJ102)
- Systèmes et applications réparties pour le cloud (SMB11)
- Expérience professionnelle (UAEP02)

MODALITÉ DE LA FORMATION

3 semaines en entreprise et 1 semaine en formation à l'IPST-CNAM

EN 3^{ÈME} ANNÉE D'INGÉNIEUR INFORMATIQUE CHOISIS TA SPÉCIALITÉ !

<Génie logiciel/>

<Intelligence artificielle/>

<Cybersécurité/>

Matières en commun aux 3 spécialités

- Ingénieur de demain (ENG210)
- Activités liées à l'international (UATN01)
- Expérience professionnelle (UAEP03)
- Information et communication pour l'ingénieur - Oral probatoire (ENG251)
- Mémoire d'ingénieur, rapport d'expérience professionnelle (UAMM91)

<Spécialisation/> ARCHITECTURE ET INTÉGRATION DES SYSTÈMES ET DES LOGICIELS (AISL)

- Architecture, Patterns, et Intégration : systèmes embarqués et mobiles en Java et Android (1) (NSY205) & (2) (NSY206)
- Apprentissage statistique (Atelier 1)

<Spécialisation/> INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET OPTIMISATION (IAO)

- Apprentissage, réseaux de neurones et modèles graphiques (RCP209)
- Intégration et systèmes (Atelier 2)
- Apprentissage statistique en production (RCP220)

<Spécialisation/> CYBERSÉCURITÉ

- Apprentissage, réseaux de neurones et modèles graphiques (RCP209)
- IAML : IA et du ML pour la cybersécurité (SEC201)
- Intégration et systèmes (Atelier 1)

INSCRIPTION À LA FORMATION

Etape 1 : Être admissible

- Le futur alternant doit avoir les prérequis nécessaires pour pouvoir postuler à la formation (voir «pour qui?»).

Etape 2 : Candidater à la formation

- Dépôt du dossier de candidature
- Après l'étude de votre dossier vous recevrez un courrier d'admissibilité.

Etape 3 : Trouver un employeur

- Vous avez jusqu'à 3 mois après la date de la rentrée scolaire pour trouver un employeur.

Les aides

Aide au permis : Cette aide de 500€ est accordée aux **apprentis** pour financer leur permis de conduire.

Mobili-jeune : Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge partielle du montant de votre loyer.

Aide au Logement (APL) : Celle-ci est versée par la Caisse d'Allocations Familiales.

La prime d'activité : En tant qu'apprenti, vous pouvez potentiellement bénéficier de la prime d'activité sous certaines conditions.

Pour en savoir plus rendez-vous sur [midisup.com](https://www.midisup.com)

**ipst
cnam**

**Maison de la Recherche
et de la Valorisation**

75, cours des sciences - 118, route de
Narbonne 31062 Toulouse cedex 9

 contact@ipst-cnam.fr

 [ipst.cnam.fr](https://www.ipst.cnam.fr)  05.62.25.52.00

    [ipst_cnam_officiel](https://www.instagram.com/ipst_cnam_officiel)

— Quel contrat ?

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Un contrat de 1 an
- De 16 à 29 ans révolus

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Un contrat de 1 an
- À partir de 16 ans et sans condition d'âge limite pour les jeunes souhaitant compléter leur formation initiale, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH et pour les personnes sortant d'un contrat unique d'insertion (CUI).

Grâce à l'alternance, vous avez la possibilité de poursuivre votre formation tout en étant rémunéré et les frais de formation sont pris en charge par votre employeur.

